

# Bulletin Santé Equidés

## Décembre 2021

**NOUVEAUTÉ**

Prise en charge par le GDS de  
**50%** du coût HT d'une  
copro / an / cheval adhérent

### ● ● ● Coproscopie : une des clés de la vermifugation raisonnée

#### Qu'est-ce que la coproscopie ?

La coproscopie (ou coprologie) est l'identification et le **comptage des œufs de parasites** dans les crottins grâce à une observation au microscope.

Le résultat de cette analyse est exprimé en nombre d'**œufs par gramme** de crottin (**OPG**) et permet d'obtenir une indication sur la quantité de parasites adultes présents dans l'organisme du cheval.



#### Quels intérêts ?

- ✓ Evaluer le niveau et le type d'infestation du cheval
- ✓ Cibler les traitements pour les chevaux les plus parasités → **Vermifugation sélective**
- ✓ Contrôler l'efficacité du traitement antiparasitaire
- ✓ Déterminer le statut parasitaire d'un nouveau cheval

Le **statut d'excrétion** chez les adultes (>3 ans) peut être déterminé grâce à la répétition de 3 coproscopies la première année (au printemps, à l'été et à l'automne) :

- Chevaux **forts excréteurs** (qui excrètent **plus de 200 à 500 opg**)
- Chevaux **faibles excréteurs** (qui excrètent **moins de 200 à 500 opg**)

💡 **80%** des parasites d'un troupeau sont hébergés chez seulement **20%** des équidés le constituant (forts excréteurs)

La vermifugation des individus forts excréteurs est à privilégier, les faibles excréteurs ne sont pas à vermifuger systématiquement : cette vermifugation sélective permet **de maintenir une population de parasites sensibles** aux molécules antiparasitaires et ainsi **de limiter le développement des résistances**.

#### Comment bien réaliser le prélèvement ?

Afin de s'assurer de la qualité de l'échantillon et limiter l'éclosion des œufs, quelques précautions sont à prendre :

- ✓ Collecter 3 à 4 boules de **crottin frais**, immédiatement après l'expulsion.
- ✓ Utiliser un gant ou un sachet de congélation et retirer un maximum d'air avant de le nouer.
- ✓ Conserver le prélèvement à 4°C dans le bas du réfrigérateur avant l'envoi.
- ✓ Envoyer le prélèvement le plus rapidement possible au laboratoire ou chez votre vétérinaire.

Avril ↔ Novembre



#### Quelles limites ?

- Tous les parasites ou stades de parasites ne peuvent être identifiés : **seuls les œufs de strongles et d'ascaris sont détectables**. Les œufs d'oxyures sont présents autour de l'anus et non dans les crottins. Un « scotch-test » est à réaliser pour évaluer la présence d'oxyures. De plus, l'excrétion des œufs de ténia est intermittente.
- Les vers ne pondent pas d'œufs de manière continue. Ils sont en particulier très peu actifs en hiver et au début du printemps. Une coproscopie réalisée à cette période peut donc donner un résultat faussement négatif.

Prenez contact avec votre vétérinaire pour établir le protocole de suivi coprologique et de vermifugation adapté !



## Quelques bases pour vérifier son foin et éviter l'ingestion accidentelle de plantes toxiques

En cette période, l'herbe se fait rare et l'apport de fourrage devient nécessaire dans l'alimentation des équidés.

Fin septembre, plusieurs chevaux d'un club hippique du Gard sont morts des suites d'une intoxication à l'adonis. Cette plante extrêmement toxique (action rapide) était présente dans le foin. Plus que jamais, le RESPE appelle à la vigilance !



Le foin constitue la base de l'alimentation pendant la période hivernale et jusqu'à la prochaine saison de pâturage. C'est pourquoi il est important d'être vigilant quant à sa qualité nutritionnelle et sa composition.

**En prévention :** Dans l'idéal, il est intéressant de **voir les prairies avant la fauche afin de détecter les potentielles plantes toxiques.** Si cela n'est pas possible car vous achetez votre foin, il convient de demander au producteur quelques renseignements : **l'année de fauche** (les conditions climatiques peuvent influencer le développement de certaines plantes), ainsi que **la période** à laquelle l'herbe a été coupée et **la nature** de la prairie : naturelle (sans traitement) ou non.

Le stockage du foin est lui aussi important : les moisissures et les mycotoxines ne sont pas compatibles avec le système digestif fragile des équidés. Il faut le stocker **à l'abri et hors de contact des déjections animales.**

Enfin, le foin doit présenter une **odeur et une couleur saine.**

**En cas d'ingestion de plantes toxiques ou de symptômes en lien avec une intoxication, contactez votre vétérinaire immédiatement !**

### Quelques exemples de plantes toxiques :



Adonis d'été



Adonis de printemps

Hautement toxique – MORTELLE



Colza



Séneçon de Jacob



Coquelicot



Porcelle enracinée

Moyennement toxique – Généralement NON MORTELLE

Retrouvez plus d'informations sur le RESPE.fr et sur Equiflore

## Actualités de la Commission Equine de GDS France

Les GDS de la région Hauts-de-France participent à la commission équine portée par GDS France.

Cette commission est pilotée par un président : M. GEORGET Léandre, éleveur de chevaux de courses de galop et d'obstacles en Mayenne, et une animatrice du réseau, Mme BOUCHER Floriane. Elle regroupe les différents GDS de France et des acteurs de la filière équine. Elle a pour but de répondre aux attentes et besoins émis par la filière. Quelques exemples des sujets en cours de travaux : l'identification des équidés, sensibilisation des professionnels et particuliers sur les actions des GDS, la gestion de la fin de vie des équidés avec la mutualisation de l'équarrissage, le bien-être animal et la biosécurité : vous pouvez retrouver d'autres informations sur le site GDS France.

## Tarifs d'équarrissage 2021, Atemax (02)

	Cheval de selle	Poney	Ane	Trait	< 1 an	1 à 2 ans
Tarif TTC (TVA 20%)	197 €	98 €	158 €	256 €	28 €	79 €

### GDS de Picardie

Zone d'Activités du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex



**GDS**  
Picardie

Tél. : 03.23.22.50.92  
Mail : gdspicardie@reseaugds.com



Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Aisne

